

Image not found or type unknown



Validite de l'hypothèque

Par **Tarass**, le **23/12/2018** à **10:12**

Bonjour,

un banquier a pris une hypothèque sur un bien construit illégalement (permis de construire annulé). Le débiteur semble avoir dissimulé la décision de justice, devenue définitive, au banquier prêteur.

quelle est la validité de cette inscription ?

merci de votre contribution